



COMPTE-RENDU PUBLIC

Conseil municipal du 5 octobre 2026

Quatre conventions actées à l'unanimité, et un échange inédit sur le rapport d'étonnement de Veyrier Demain : ce qu'il faut retenir de la séance.

*"Une opposition qui construit,
pas qui bloque."*

Veyrier Demain
Groupe minoritaire du Conseil municipal

Séance courte mais dense (20h02-21h57) - au moins quinze conseillers présents, 3 procurations - 4 délibérations à l'ordre du jour, adoptées à l'unanimité. Ce document résume l'ensemble des points traités ; le compte-rendu juridique détaillé (citations, décomptes de vote) est disponible sur demande.

Quatre conventions actées à l'unanimité

Le conseil a adopté sans opposition quatre conventions qui engagent la commune pour les prochaines années : démarche de classement au titre des Monuments historiques de l'harmonium de l'église (ouvrant droit à des subventions d'État pour sa restauration), convention de coopération avec Asters 74 pour la gestion du Mont Veyrier désormais labellisé espace naturel sensible (participation communale de 23 009 € sur 2026-2031), adhésion au CAUE de la Haute-Savoie (conseil architectural gratuit pour les pétitionnaires) et convention de partenariat avec les services des finances publiques pour améliorer le recouvrement des recettes communales.

✓ Harmonium - classement Monuments historiques

✓ Mont Veyrier - convention Asters 74 (23 009 €)

✓ CAUE - conseil architectural gratuit

✓ Convention DGFIP - recouvrement des recettes

Plage du Plant : un réaménagement estimé entre 400 000 et 500 000 €

Le conseil a pris connaissance du projet de réaménagement de la plage du Plant - ligne d'eau sécurisant la zone de baignade, poste de sauveteurs, accès à l'eau repensé - confié au cabinet Patrick Imblot. Mise en œuvre visée début 2027, avant la saison estivale.

Le rapport d'étonnement de Veyrier Demain, lu en public

Fait notable de la séance : interpellée sur le "rapport d'étonnement" publié par Veyrier Demain en juillet, quatre mois après l'élection, Mme le Maire a invité Cédric Borel à en présenter le contenu devant l'assemblée. Il en a lu de larges extraits : reconnaissance de la présence effective des quatre élus VD dans les commissions et du succès des rencontres de quartier, mais aussi critiques factuelles sur les annulations de conseils municipaux, l'information des élus et la transparence sur plusieurs dossiers structurants (Villa Riva, Maison de la Nature, ancien site de La Poste).

RÉPONSE DE MADAME LE MAIRE

- Qualifie le rapport de "précis, rigoureux et centré sur les faits"
- S'engage à recevoir les quatre élus Veyrier Demain dans les prochains jours
- S'engage à produire un compte rendu public pour chaque rencontre de quartier

Autres points de la séance

SUJET	POSITION VEYRIER DEMAIN
Marchés publics - commission d'appel d'offres	Patrick Garcin renouvelle sa demande d'association de tout le conseil à la CAO pour les marchés au-delà d'un certain seuil
Étude budgétaire rétrospective/prospective (cabinet Klopfer)	Patrick Garcin demande l'isolement des recettes et dépenses liées au patrimoine immobilier communal
Route de Thônes	Report de trafic attendu (travaux à Menthon-Saint-Bernard), installation d'un radar automatisé le 15 octobre

Prochain conseil municipal : lundi 9 novembre 2026. Conseil suivant : 7 décembre 2026.